



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES EHDA A

Rencontre du 28 septembre 2021 à 19 h tenue au Centre administratif.

Présences

Parents

Bédard	Karine
Boissonneault	Julie
Bouobda Tchuenté	Miquaise Vartan
Brisson	Marc
Charbonneau	Gabrielle
Charbonneau	Annie
Denault	Jessica
Duchaine	Geneviève
Filion	Simon
Harnois	Marjorie
Huard	Mélanie
Hurtado	Patricia
Lambert	Suzie
Lapointe	Jessica
Lavoie	Krystelle
Ledoux	Mélissa
Richard	Isabelle
Roméo	Isabelle
Roy	Marie-Ève

Organismes

Bruneau, Mireille directrice adjointe services éducatifs
Bissonnette, Marie-Josée représentante du personnel du soutien
Dubé, Pascale directrice des services éducatifs



1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Madame Suzie Lambert souhaite la bienvenue aux membres et aux nouveaux membres. Madame Lambert souligne le plaisir d'être en présentiel. Elle présente la nouvelle directrice adjointe aux services éducatifs madame Mireille Bruneau.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est accepté par madame Mélanie Huard et appuyé par madame Karine Bédard.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2021

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Marie-Josée Bissonnette et appuyée par madame Karine Bédard

4. PRÉSENTATION DES SERVICES ÉDUCATIFS PAR LA DIRECTRICE PASCALE DUBÉ

Madame Dubé fait une présentation de tous les services éducatifs dans le but de bien illustrer les strates et le fonctionnement.

5. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Les membres du comité, anciens comme nouveaux, se présentent à tour de rôle et expliquent ce que le comité leur apporte ou ce qu'ils souhaitent du comité.

6. MANDAT

Mme Lambert explique quelques points de la Régie interne qui explique bien le mandat et la structure du comité. Le mandat est régi par la loi sur l'instruction publique. Madame Lambert explique que nous ne faisons pas du cas par cas, c'est-à-dire que nous ne parlons pas des cas personnels que les gens vivent. Le mandat du comité est de donner son avis au Centre de service scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux EHDA. Il est également possible de donner son avis au Centre de service scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves. Le comité peut aussi donner son avis au Centre de service scolaire sur l'application du plan d'intervention d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Nous avons un partenariat avec le comité de parents pour des formations et des conférences conjointes. Mme Lambert explique qu'il est possible d'assister à des formations, en partie payées, à condition de présenter un résumé de sa formation à la rencontre suivante.

Il y a environ 7 rencontres par année. L'obligation est de 6 rencontres par année.

7. NOM DES PERSONNES INTÉRESSÉES

Madame Lambert explique que les membres faisant déjà partie du comité ont préséance. Compte tenu du nombre de parents présents et des places disponibles au comité, tous les parents désirant faire partie du comité le peuvent.



8. BUDGET

Mme Lambert présente le budget de 2 000 \$ disponible pour le CCSEHDAA. Elle explique ce qu'il est possible de faire avec le budget. Il y a, entre autres, les formations et les frais de déplacement des membres. La présidente propose que 400 \$ du budget soit investi dans la connexion webinaire du comité de parent. Cette proposition est proposée par monsieur Simon Fillion et appuyée par madame Mélissa Ledoux.

9. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance reçue.

10. QUESTIONS DIVERSES

10.1 Calendriers des rencontres du CCSEHDAA

Il est convenu que les réunions auront lieu comme suit :

Mardi, 28 septembre 2021 (AG)
Mardi, 26 octobre 2021
Mardi, 23 novembre 2021
Mardi, 18 janvier 2022
Février 2022 (au besoin)
Mardi, 22 mars 2022
Mardi, 10 mai 2022
Mardi, 14 juin 2022

10.2 RECOMMANDATIONS

Madame Suzie Lambert demande que l'on envoie les recommandations 2021-2022 à tous les membres et que ces recommandations soient transmises aux directions.



10.3 SERVICES PROFESSIONNELS

Un parent demande s'il est vrai que l'on ne donne plus de services en orthophonie et qu'elle doit aller au privé. Madame Bruneau mentionne que ce n'est pas le cas. Cependant, les services offerts sont différents au scolaire. Ils sont plus de l'ordre du conseil aux intervenants en lien avec les besoins de l'élève.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Julie Boissonneault propose et madame Isabelle Richard appuie la levée de l'assemblée à 21 h 07.

SL/

Présidente,

Suzie Lambert